

La gestion de l'eau / Bilan

L'eau est une ressource de 1^{ère} importance, faisant régulièrement la Une des journaux en période de surabondance (inondations) ou de pénurie (sécheresse). L'actualité en témoigne : les ouragans Irma et José ayant frappé les îles antillaises il y a qq jours. Les pluies cycloniques ont provoqué de fortes inondations... et paradoxalement la population n'a plus d'eau potable (station de pompage inondées, plus d'électricité).

Au quotidien, dans un pays développé comme la France, l'eau symbolise l'accès au confort et une réponse aux besoins de la population mais aussi des acteurs économiques (agriculteurs, industriels...).

Les enjeux de la gestion de l'eau sont donc prioritaires dans le cadre de l'aménagement des territoires. De nombreuses collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions), mais également l'Etat, et l'Union européenne interviennent dans la gestion de cette ressource.

A la Réunion, la gestion de l'eau doit s'adapter à plusieurs spécificités :

- une répartition E/O inégale des pluies
- des pluies cycloniques violentes qui entraînent des coupures de l'alimentation et des risques sanitaires
- un taux relativement élevé d'abonnés (57%) qui sont alimentés par des eaux subissant un traitement de potabilisation insuffisant.

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est chargé d'organiser la gestion de l'eau dans le bassin Réunion.